**Règlement Bourse aux jouets**

Article 1: Cette matinée est organisée par l'association FAMILLES RURALES rue du Moulin 26300 Châteauneuf sur Isère. Elle se tient à la salle des fêtes de Châteauneuf sur Isère située Avenue de Valence de 9h00 à 13h00. L'accueil des exposants débute à 8 h00.

Article 2: Les exposants s’engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du commerce)

Article 3: Les exposants s’engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et de ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles.

Article 4: Les exposants s’engagent à ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l’année civile (Art 321-9 du code pénal)

Article 5: Les emplacements :

- soit dans la salle des fêtes au rez de chaussée sur une grande table de 2m40 au prix de 12€

- soit dans la salle de l’Europe dans la salle d’en bas sur une petite table 1m80 au prix de 8€

Les places sont attribuées par l’association organisatrice, en fonction de votre souhait grande table ou petite table et par ordre chronologique de réservation confirmée (paiement, et attestation d’inscription complétée). Les emplacements ne pourront être contestés.

Article 6: Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 7 : Plus aucune demande de remboursement de sera possible 7 jours avant la date de la manifestation. Les sommes versées resteront dans ce cas acquis à l'association organisatrice à titre d'indemnité.

Article 8 : Familles Rurales, organisateur, reste la seule instance compétente pour annuler ou non la manifestation. Aucun remboursement ne sera fait si la manifestation est maintenue.

Article 9 : Il est possible de faire don d’invendus à Familles Rurales en vous adressant directement à un membre de l’association à la fin de la bourse aux jouets. A votre départ, votre emplacement doit être propre.

**ATTESTATION ET INSCRIPTION**à la bourse aux jouets organisée par Familles Rurales le 26 novembre 2023

**Je soussigné(e) :**

Nom : …………………………………………………………………………………………………………..

Prénom : …………………………………………………………………….…………………………..…..

Adresse :……………………………………………………………………………………………………...

CP : ………………..…… Ville :………………………………………….………………………………..

Adresse mail : ………………………………………….……………………………………………….…

N° de téléphone portable :…………………………………………………………………………..

Titulaire de la pièce d’identité N° : ……………………………………………………………...

Délivrée le : ……………………………………………………..par : …………………………………

**Déclare sur l’honneur :**

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art.L310-2 du code du commerce)  
- non-participation à plus de deux manifestations de même nature au cours de l’année civile (Art 321-9 du Code pénal)

**Je réserve………….table(s) au prix unitaire de 12 €, dans la salle des fêtes, soit………….€.**

**Je réserve…………table(s) au prix unitaire de 8 €, dans la salle de l’Europe, soit…………€**

**UN MAIL CONFIRMERA VOTRE INSCRIPTION**

Fait à : ………………………………………………………………..…………. Le : ………………………………………

**Famillesrurales.org/chateauneufsurisere Signature :**

**A renvoyer avec le paiement à :**Familles Rurales, 110 rue du moulin   
26300 Châteauneuf sur Isère.

Chèque libellé à l’ordre de : Familles Rurales